

Section 41 du Comité national : session d'automne 2022

La session d'automne 2022 de la section 41 du comité national s'est tenue du lundi 21 novembre au mercredi 23 novembre au siège du CNRS. Un membre a dû participer à la session en visioconférence.

Depuis septembre 2021, les membres de la section 41 sont : Jean-François Aujol, Pierre Barthélemy, Isabelle Bellier, Oriane Blondel, Antoine Chambaz, Maya De Buhan, Elena Di Bernardino, Stéphane Druel, Grégory Ginot, Yves Guiraud, Katrin Krell, David Lannes, Isabelle Liousse, Anne Pichon, Éric Ricard, Simon Riche, Tanguy Rivoal, Stéphane Sabourau, Jean-Marc Sac-Épée, Jérémie Szeftel et Nicolas Tholozan.

Maya De Buhan (membre élue CR) quitte la section à l'issue de cette session d'automne. Un ou une remplaçante, élu·e par la section en janvier, rejoindra la section pour le concours 2023.

1 Déroulement

Lundi 29 novembre

- Matin : Approbation du PV de la session de printemps 2022. Choix des critères d'évaluation. Confirmations d'affectations, titularisations, changements de direction d'unité. Discussion sur les médailles.
- Après-midi : Évaluations des CR et DR.

Mardi 30 novembre

- Matin : Intervention de la direction de l'INSMI (Alessandra Sarti). Évaluation des écoles thématiques. Discussions diverses (remplacement de Maya De Buhan, CPJ, RIPEC)

- Après-midi : Discussion et proposition de médailles. Promotions CRHC et CRHC-HEB ¹

Mercredi 1^{er} décembre

- Matin : Promotions DR1 et DRCE1 : lecture des dossiers et discussion.
- Après-midi : Promotions DR1 et DRCE1 : discussion et classement. Promotions DRCE2 : discussion et classement.

2 Intervention de la direction de l’INSMI

Alessandra Sarti (DAS à l’INSMI depuis janvier 2022) nous a présenté les postes ouverts à la promotion pour 2022 et ceux ouverts aux concours chercheurs et chercheuses 2023. Elle a également fait le point sur les chaires de professeur junior CNRS et sur l’avenir des GDR.

Promotions

Une nouvelle classe de CR a été créée cette année au-delà de la hors-classe : la *hors-classe hors échelon B* (CRHC-HEB dans la suite). Sont éligibles les CRHC échelon 7 depuis au moins 3 ans. L’évaluation porte sur l’activité depuis la promotion CRHC.

Le nombre de postes ouverts à la promotion est le suivant :

- Promotion CRHC : 5 postes
- Promotion CRHC-HEB : 5 postes
- Promotion DR1 : 5 postes
- Promotion DRCE1 : 5 postes
- Promotion DRCE2 : 4 postes

Concours

Les informations qui suivent sont données à titre indicatif et sous réserve des publications officielles qui sont seules à faire foi.

Le nombre de postes au concours en 2023 sera particulièrement important, avec des postes “coloriés” géographiquement au niveau CR et DR.

1. Voir liste des sigles en appendice

- 9 postes de CRCN sur le concours général
- 6 postes CRCN coloriés géographiquement :
 - 1 CR affecté·e prioritairement dans l'une des unités suivantes :
LMV (Versailles), AGM (Cergy), LAMME (Evry)
 - 3 CR affecté·es prioritairement dans l'une des unités suivantes :
LAREMA (Angers), LMA (Poitiers), IDP (Orléans-Tours), LMR (Reims), LMNO (Caen), LMAP (Pau)
 - 2 CR affecté·es prioritairement dans l'une des unités suivantes :
LMBA (Brest-Vannes), LMBP (Clermont-Ferrand), LAMFA (Amiens),
LMB (Besançon)
- 1 poste CRCN pour affectation dans une unité relevant de la section 2 (Théories physiques : méthodes, modèles et applications)
- 1 poste CRCN pour affectation dans une unité relevant de la section 6 (Sciences de l'information : fondements de l'informatique, calculs, algorithmes, représentations, exploitations)
- En parallèle, la section 2, la section 7 et la CID 51 recruteront chacune un ou une CRCN pour affectation dans une unité sous tutelle de l'INSMI
- 6 postes de DR2 sur le concours général
- 5 postes de DR2 coloriés géographiquement :
 - 4 DR2 affecté·es dans l'une des unités suivantes : LMBP (Clermont-Ferrand), IDP (Orléans-Tours), LMBA (Brest-Vannes), LMA (Poitiers), LMAP (Pau)
 - 1 DR2 affecté·e dans l'une des unités suivantes : IMB (Dijon), LAMFA (Amiens), LMRS (Rouen)
- En plus des postes DR2 ouverts au concours, le CNRS donne aux instituts la possibilité de recruter un·e ou plusieurs DR particulièrement brillant·es à un grade qui sera négocié avec le CNRS en fonction de la carrière. Le profil typique visé par ce dispositif est un chercheur ou une chercheuse étrangère de renommée internationale. L'an dernier, l'INSMI a recruté Karim Adiprasito via ce dispositif. Il y aura cet année 15 postes à répartir sur les 10 instituts, et l'INSMI peut donc espérer un voire deux recrutements par cette procédure. Les chercheuses et chercheurs intéressés doivent déposer leur candidature au concours DR2 général.

Chaires de Professeurs Juniors (CPJ)

Depuis l'an dernier, le CNRS a créé des CPJ : il s'agit de postes CDD de 5 ans qui ouvrent droit, à l'issue des 5 ans et après évaluation, à une intégration dans le corps des directeurs de recherche. Le profil typique visé est un ou une jeune chercheuse particulièrement brillante (évidemment) n'ayant pas encore de poste permanent en France. Ces chaires sont fléchées (thématiquement) et colorisées (géographiquement).

En 2022, deux CPJ ont été ouvertes :

- une CPJ fléchée *Mathématiques de la Cryptographie* (MATCRY) ;
- une CPJ fléchée *Modélisation mathématique des catastrophes Naturelles et Impacts Environnementaux* (MONAIE).

Faute de candidatures satisfaisantes, la CPJ MONAIE n'a pas été pourvue. Ce manque de candidatures s'explique peut-être en partie par le calendrier (ouverture du concours en été, auditions à l'automne, donc bien après les concours CR et MCF).

En 2023, la CPJ MONAIE sera remise au concours, et deux nouvelles CPJ seront ouvertes :

- Une CPJ fléchée vers les probabilités, pour affectation dans une des unités suivantes : Modal'X (Nanterre), DMA (ENS Paris), LPSM (Jussieu), LMBP (Clermont-Ferrand), LMV (Versailles)
- Une CPJ fléchée systèmes dynamiques, théorie ergodique et analyse, pour affectation dans une des unités suivantes : IMB (Dijon), LMB (Besançon), LAMA (Marne-la-Vallée), LPP (Lille), LMR (Reims)

Cette année, le calendrier des CPJ devrait être aligné sur celui des concours CR et MCF.

L'an dernier, la section a refusé de participer aux comités de recrutement de ces CPJ et a voté une motion pour faire connaître sa position vis-à-vis de ce dispositif. La motion est disponible au lien suivant : https://cn.math.cnrs.fr/Motions/S41_P22_MotionCPJ.pdf

La section maintient sa position et refuse également de participer au recrutement des CPJ en 2023.

3 Résultats de la session d'automne

Promotions

Il est rappelé que, comme pour tous les avis que fournit la section, les classements pour les promotions ne sont que des propositions. Les décisions finales sont prises par la direction du CNRS.

Promotions CRHC :

Il y a 7 candidatures, dont 0 femme, pour 5 promotions possibles.

La section 41 suit les recommandations du CNRS de privilégier la promotion de CR au-delà de l'échelon 9. Compte tenu du faible nombre de candidatures avec cette ancienneté, la section n'a classé que 3 candidatures cette année, bien que 5 promotions soient possibles. Elle encourage vivement les chargé-es de recherche les plus avancé-es dans leur carrière à candidater à la promotion CRHC.

1. ex aequo : Stéphane Guillermou, Jeremy Lovejoy, François Ollivier

Promotions CRHC-HEB :

Il y a 13 candidatures, dont 2 femmes, pour 5 promotions possibles. La section en a classé 7, dont 2 femmes.

1. ex aequo : Corinne Blondel, Gilles Cassier, Carl Graham, Michel Gros, Pierre Lochak
6. Pascale Harinck
7. Jie Wu

Promotions DR1 :

Il y a 16 candidatures, dont 0 femme, pour 5 promotions. La section en a classé 5, dont 0 femme.

1. ex aequo : Frédéric Chapoton, Yves De Cornulier, Luis Manuel Lopes Neves de Almeida, Franck Picard, Olivier Saut

Promotions DRCE1 :

Il y a 22 candidatures, dont 4 femmes, pour 5 promotions. La section en a classé 5, dont 1 femme.

1. ex aequo : Ofer Gabber, Philippe Le Floch, Frank Loray, Laurent Manivel, Ellen Saada

Promotions DRCE2 :

Il y a 4 candidatures, dont 1 femme, pour 4 promotions. La section en a classé 4, dont 1 femme.

1. ex aequo : Yves Benoist, Antonin Chambole, Damien Gaboriau, Catherine Goldstein

Évaluation à mi-vague de chercheuses et chercheurs

Avis possibles : AF/AR/AA/ADiff/Pas d'avis

La section évaluait 34 CR et 34 DR (FdM Centrale-Supélec, LIX, LAMFA, CMLS, CMAP, LIGM, LAMA, AGM, LMV, LPP, LMT, LMO, LAG, CB, LISN, CREST, EM2C, IPANEMA) : 68 AF

Suivi post-évaluation

Un dossier pour information. La section n'a pas d'avis à donner.

Médailles

En réponse à la commande de l'INSMI, la section 41 a proposé quatre noms pour deux médailles de bronze et deux noms pour une médaille d'argent (à parité).

Confirmations d'affectations

La section doit, par un avis, confirmer les affectations des chercheur-es nouvellement recruté-es pour les concours dont elle s'est occupée dans la phase d'admissibilité. Elle doit vérifier l'adéquation du laboratoire d'affectation avec le projet de recherche. Pour les grades CRCN, la section propose également un ou une directrice de recherche chargée de suivre les travaux du stagiaire jusqu'à sa titularisation.

Avis possibles : AF/AR/AD

Titularisation

Avis possibles : AF/AR/AD 13 dossiers : 13 AF

Reconstitutions de carrière

Avis possibles : AF/AD
3 dossiers : 3 AF

Écoles thématiques

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/pas d'avis.
16 dossiers : 11 ATF, 1 AF, 4 Pas d'avis

Changement de section ou de CID

Avis possibles : AF/AD/Pas d'avis
1 demande de changement de section (18 vers 41) : AD

Évaluation permanente par une 2^e section ou CID

Avis possibles : AF/AD/Pas d'avis
Une demande d'évaluation permanente par la section 6 : AF

Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis
6 dossiers : 6 ATF

Renouvellements d'UMR

La section donne un avis sur la pertinence d'un renouvellement d'association au CNRS.

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis
4 dossiers : 3 ATF, 1 Pas d'avis

Expertises

Avis possibles : ATF/AF/AR/AD/Pas d'avis

2 renouvellements d'IRL, 1 création d'UMR : 3 ATF

Appendice : sigles

- CR/CRCN/CRHC : Chargé ou chargée de Recherche/Chargé-e de Recherche Classe Normale/Chargé-e de Recherche Hors Classe
- DR/DR2/DR1 : Directeur ou Directrice de Recherche/Directeur-riche de Recherche 2^e classe/Directeur-riche de Recherche 1^{ère} classe
- DRCE1/DRCE2 : Directeur-riche de Recherche Classe Exceptionnelle 1/Directeur-riche de Recherche Classe Exceptionnelle 2
- CID : Commission interdisciplinaire
- UMR : Unité Mixte de Recherche
- IRL : International Research Laboratory
- ATF/AF/AR/AD/AA/ADiff : Avis très favorable/Avis favorable/Avis réservé/Avis défavorable/Avis d'alerte/Avis différé